

## La région Centre en Europe : forces et faiblesses au regard de la stratégie Europe 2020

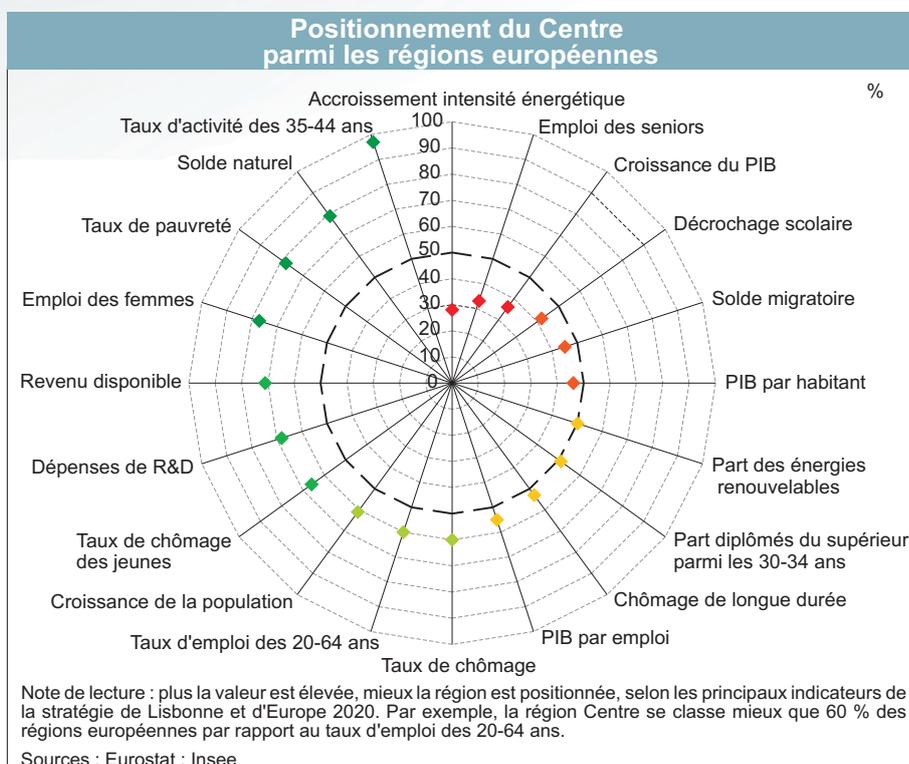


photo : demetentreprises.wordpress.com

*Au regard des objectifs de la stratégie Europe 2020 et comparée aux autres régions européennes, la région Centre bénéficie de plusieurs atouts : une croissance démographique soutenue par une natalité affirmée, un taux d'emploi élevé, notamment pour les femmes, un taux de chômage limité, un potentiel important de recherche et d'innovation, une pauvreté contenue. Elle a cependant des efforts à fournir en matière d'emploi des seniors, d'éducation, d'attractivité des étudiants, d'adaptation au changement climatique et de dynamisme économique.*

La stratégie de Lisbonne, adoptée en 2000 et arrivée à échéance en juin 2010, devait faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ». Dans le contexte actuel de crise économique et de réduction des déficits publics, les ambitions des années 2000 ont dû être révisées afin de recentrer la stratégie sur la croissance et l'emploi.

La stratégie Europe 2020, proposée par la Commission européenne début 2010, fixe l'objectif de transformer l'Union européenne à l'horizon 2020 en une « économie intelligente, durable et inclusive avec des niveaux d'emploi, de productivité et de cohésion sociale élevés ». Séparées par dix ans de changements rapides et par une importante crise économique, ces deux stratégies partagent des objectifs proches, la stratégie Europe 2020 ajoutant la double priorité de transformer l'Union en une « économie verte » et de lutter contre l'exclusion et la pauvreté. Grâce



aux fonds européens, les pouvoirs publics régionaux financent des actions locales en matière de déve-

loppement économique et social, donnant un rôle majeur aux régions dans la construction européenne.

## Le taux d'emploi proche de l'objectif

Un des moteurs de la croissance européenne est d'encourager une économie à fort taux d'emploi, favorisant une cohésion sociale et territoriale. L'Union européenne s'était fixé, à travers la stratégie de Lisbonne, l'objectif d'atteindre un taux d'emploi des 15-64 ans de 70 %. En 2010, ce taux s'élève à 67 % en région Centre, supérieur à la médiane des régions européennes (65,4 %), mais inférieur à la cible.

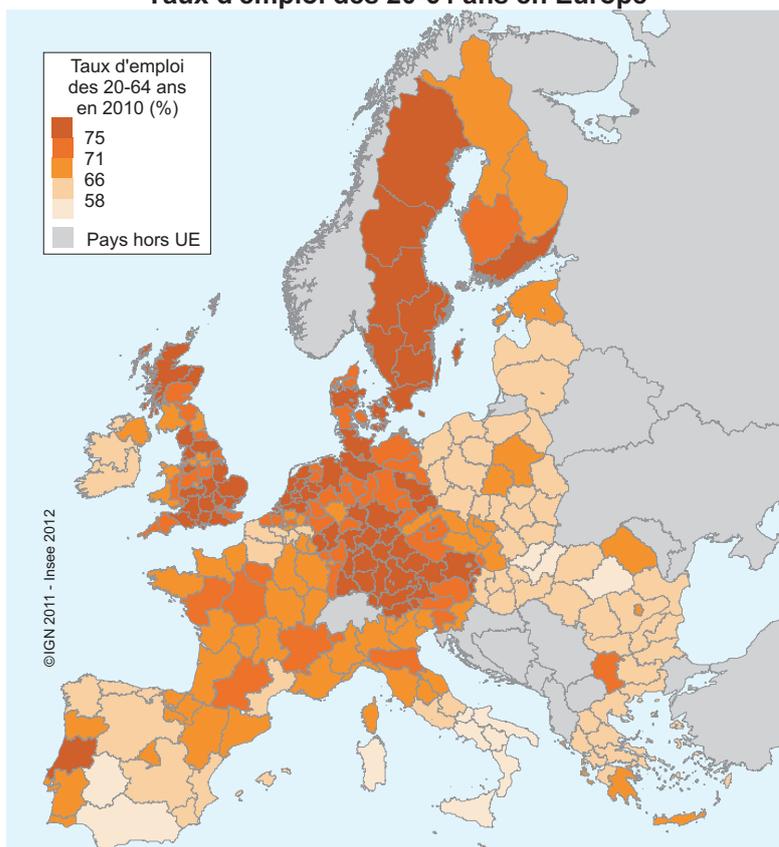
La stratégie Europe 2020 fixe un objectif de 75 % pour le taux d'emploi des 20-64 ans. En 2010, ce taux atteint 72,4 % en région Centre, dépassant de près de 3 points le taux d'emploi médian européen. Le Centre bénéficie ainsi avec Midi-Pyrénées du taux d'emploi le plus élevé des régions françaises. Légèrement impacté par la crise économique, le taux d'emploi régional augmente cependant depuis dix ans et semble en bonne voie pour atteindre l'objectif en 2020. Un quart des régions européennes atteint la cible dès 2010, principalement dans les pays du nord : toutes les régions suédoises, les deux tiers des régions autrichiennes et hollandaises, près de la moitié des régions allemandes, britanniques et danoises.

## Faiblesse de l'emploi des seniors

La région Centre n'atteint pas encore l'objectif en raison de la faiblesse de l'emploi des 55-64 ans. La stratégie de Lisbonne visait le seuil de 50 % de seniors en emploi en 2010, quand la région Centre n'en comptait que 40 %. Ce taux a certes fortement progressé au début des années 2000, mais stagne depuis le milieu de la décennie. Près de 45 % des régions européennes atteignent cet objectif dès 2010, notamment en Suède, au Royaume-Uni et en Allemagne, où le taux d'emploi des seniors varie entre 60 % et 70 %.

Le faible taux d'emploi des seniors dans le Centre, comme dans les autres régions françaises, s'explique en partie par un âge de départ à la retraite plus précoce en

## Taux d'emploi des 20-64 ans en Europe



Source : Eurostat

France : 60 ans, puis 62 ans depuis juin 2010, contre 67 ans en Suède et en Allemagne et 65 ans au Royaume-Uni. Il s'explique également par la difficulté des seniors, bien qu'ils soient plus expérimentés, à retrouver du travail après une perte d'emploi. En effet, jusqu'à la fin des années 1990, les pouvoirs publics ont pris des mesures visant à accélérer le départ des plus

âgés : dispositifs de préretraite, dispenses de recherche d'emploi, avancement de l'âge légal de la retraite. Les comportements ont changé mais leur empreinte culturelle reste forte. Le plan d'action en faveur de l'emploi des salariés âgés, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010, a pour objectif de contribuer au maintien en emploi des seniors, astreignant les entreprises de plus de 50

## Principaux indicateurs sur le marché du travail en 2010

	Région Centre	Médiane régions françaises	Médiane régions européennes	Position de la région en Europe <sup>1</sup>
<b>Taux d'emploi des 15-64 ans</b>	<b>67,0</b>	64,8	65,4	+
<i>dont taux d'emploi féminin des 15-64 ans</i>	<i>65,2</i>	60,6	60,7	+
<i>dont taux d'emploi des 15-24 ans</i>	<i>36,6</i>	32,7	32,7	+
<i>dont taux d'emploi des 55-64 ans</i>	<i>40,0</i>	38,4	47,0	-
<b>Taux d'emploi des 20-64 ans</b>	<b>72,4</b>	69,5	70,1	+
<b>Taux d'activité des 15-64 ans</b>	<b>72,3</b>	70,7	72,3	=
<i>dont taux d'activité des 15-24 ans</i>	<i>43,7</i>	41,5	42,9	=
<i>dont taux d'activité des 25-34 ans</i>	<i>90,8</i>	88,7	85,7	++
<i>dont taux d'activité des 35-44 ans</i>	<i>93,2</i>	90,7	88,4	++
<i>dont taux d'activité des 45-54 ans</i>	<i>91,3</i>	88,1	85,2	++
<i>dont taux d'activité des 55-64 ans</i>	<i>42,3</i>	40,7	50,1	-
<b>Taux de chômage des plus de 15 ans</b>	<b>7,3</b>	8,7	8,4	+
<i>dont taux de chômage 15-24 ans</i>	<i>16,2</i>	21,1	20,3	+

<sup>1</sup> Positionnement de la région : ■ très élevé ■ assez élevé ■ similaire à la médiane européenne ■ assez faible ■ très faible  
Source : Eurostat

salariés à adopter un plan d'action spécifique par un accord de branche. Six domaines d'action sont privilégiés : l'anticipation de l'évolution des carrières, l'amélioration des conditions de travail, l'accès à la formation, l'aménagement des fins de carrière, le recrutement des salariés âgés et la transmission des compétences par le tutorat.

### Une proportion importante de femmes et de jeunes en emploi

En revanche, avec un taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans de 65,2 %, la région Centre, comme plus de la moitié des régions européennes, respecte l'objectif de Lisbonne fixé à 60 % pour 2010. Dans

### Un éclairage sur la politique de cohésion européenne

La Préfecture de région et la Région Centre ont souhaité nouer un partenariat avec l'Insee afin de disposer d'une analyse sur le positionnement du territoire régional au regard des objectifs de la Stratégie Europe 2020. Celle-ci sera notamment mise en œuvre à travers la politique de cohésion européenne 2014-2020 qui se concrétisera à l'échelle des régions par l'intermédiaire des fonds structurels. En pointant les atouts et faiblesses du Centre au regard des autres régions européennes, en dégageant ses principales évolutions, l'étude apporte aux services de l'État et à la Région des éléments de référence utiles pour l'élaboration de la future programmation de ces fonds.

### La Préfecture de région et la Région Centre

le Centre, ce seuil est atteint depuis 2003. Certaines régions du sud de l'Europe ont des taux très faibles, inférieurs à 40 %, notamment en Italie, en Grèce et en Espagne. Au contraire, du fait de modes de vie

très différents, beaucoup de régions du nord de l'Europe (en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suède, au Royaume-Uni ou en Finlande) ont des taux d'emploi féminin très élevés, supérieurs à 70 %.

### Une démographie dynamique par l'effet cumulé d'un excédent naturel et d'un apport migratoire

Avec 2,5 millions d'habitants en 2008, le Centre appartient au quart des régions les plus peuplées, mais est également l'une des plus vastes, d'où sa faible densité. Avec 64,8 habitants par km<sup>2</sup>, il appartient au quart des régions les moins denses.

Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 0,5 % entre 1999 et 2008, la région Centre bénéficie d'une croissance de population supérieure à la médiane européenne (0,3 %). En France, elle est la plus dynamique des régions limitrophes de l'Île-de-France.

La population régionale augmente par l'effet cumulé d'un excédent naturel et d'un apport migratoire. L'accroissement naturel, dû à un excédent des naissances sur les décès, contribue pour 0,3 % à la croissance démographique, une valeur bien supérieure à la médiane européenne : la moitié des régions voit sa population diminuer sous l'effet du solde naturel, et seulement un cinquième des régions a un taux de croissance dû au solde naturel plus élevé. Le Centre, à l'image de la France, bénéficie en effet d'un taux de fécondité parmi les plus hauts d'Europe. Le renouvellement des générations est ainsi assuré, contrairement à d'autres pays où les taux de fécondité sont critiques : Lettonie, Portugal, Hongrie, Allemagne. L'excédent migratoire de la région contribue également à son accroissement démographique, à hauteur de 0,2 %, même si celui-ci est légèrement plus faible que la médiane européenne. Le Centre est

pourtant la région française où les mouvements migratoires sont les plus nombreux, mais le nombre élevé d'entrées est compensé par des sorties importantes.

La région Centre, grâce à son excédent naturel, bénéficie d'une part importante de jeunes de moins de 20 ans dans sa population : 24,1 % contre 21,9 % en Europe. Mais la proportion de seniors, supérieure à la médiane européenne, est équivalente à celle des jeunes : le Centre compte alors un jeune de moins de 20 ans pour un senior de plus de 60 ans. Ainsi, même vieillissante, la région garde une démographie dynamique grâce à sa proportion élevée de jeunes.

Les actifs potentiels (20-59 ans) sont par conséquent sous-représentés par rapport aux autres régions européennes. Les 20-39 ans en particulier ne représentent que 24,2 % de la population du Centre, contre 27,8 % en Europe. Le ratio de dépendance économique de la région (93 inactifs potentiels pour 100 actifs potentiels) est ainsi parmi les plus élevés en Europe, ce qui risque de contribuer aux difficultés de financement par les actifs du système de protection sociale et du système de retraite.

Le profil par âge du Centre se rapproche de celui de régions comme la Bretagne et la Basse-Normandie, des régions du sud de la Suède hors Stockholm et de régions britanniques (Yorkshire, Shropshire, Essex, Hampshire, pays de Galles occidental).

### Principaux indicateurs démographiques en 2008

	Région Centre	Médiane régions françaises	Médiane régions européennes	Position de la région en Europe <sup>3</sup>
Population totale (en milliers)	2 532	2 126	1 482	+
Densité de population (habitants/km <sup>2</sup> )	64,8	89,2	124,7	--
Évolution de la population entre 1999 et 2008 (%)	0,46	0,62	0,30	+
dû au solde naturel (%)	0,25	0,27	- 0,02	++
dû au solde migratoire (%)	0,21	0,29	0,26	=
Part des moins de 20 ans (%)	24,1	24,2	21,9	++
Part des plus de 60 ans (%)	24,0	23,9	23,2	+
Part des plus de 80 ans (%)	5,8	5,6	4,6	++
Indice de vieillesse <sup>1</sup>	100	98	106	=
Indice de dépendance économique <sup>2</sup>	93	90	81	--

<sup>1</sup> Personnes de plus de 60 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans

<sup>2</sup> Personnes de moins de 20 ans et de plus de 60 ans pour 100 personnes de 20 à 59 ans

<sup>3</sup> Positionnement de la région : ■ très élevé ■ assez élevé ■ similaire à la médiane européenne ■ - assez faible ■ -- très faible

Source : Eurostat

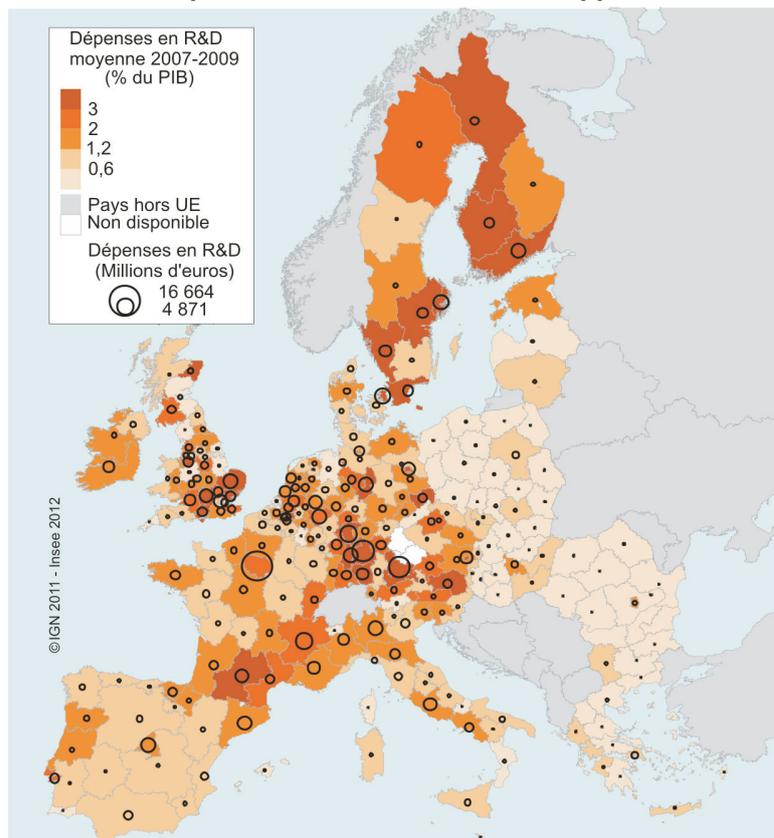
Par ailleurs, la région Centre a un taux d'emploi des 15-24 ans parmi les plus élevés de France. Il atteint 36,6 % en 2010, bien au-dessus de la médiane européenne. Un taux d'emploi élevé des jeunes est à la fois un atout et une faiblesse : il contribue à élever le taux d'emploi global, mais s'accompagne d'une moindre proportion de jeunes poursuivant des études longues, ce qui peut nuire à la qualification de la main-d'œuvre régionale.

Si le taux d'activité des seniors est faible dans la région, le taux d'activité des 25-54 ans est au contraire très élevé, en particulier pour les 35-44 ans. Leur taux d'activité, 93,2 %, figure parmi les dix plus élevés d'Europe, avec trois autres régions françaises : Midi-Pyrénées, Bretagne et Limousin. Cela s'explique en partie par un taux de chômage relativement faible (7,3 %) par rapport aux autres régions françaises et européennes. Le taux de chômage des jeunes, certes plus élevé (16,2 %), reste lui aussi nettement inférieur à la médiane européenne.

### Améliorer l'intensité de recherche et développement

L'Union européenne s'est engagée à devenir l'économie de la connaissance et de l'innovation la plus compétitive et la plus dynamique. Avec un milliard d'euros, soit 1,5 % du PIB de la région, consacré aux dépenses intérieures de recherche et développement (R&D) publiques et privées, le Centre est loin de l'objectif de 3 % fixé par la stratégie Europe 2020, mais se place tout de même en bonne position par rapport aux autres régions européennes. Seule une région sur dix atteint l'objectif : quelques régions de Finlande, de Suède, du Danemark, d'Allemagne, et d'Autriche, cinq pays qui consacrent une part plus importante de leur PIB aux dépenses de recherche et développement que la France (2,2 %). Midi-Pyrénées (4,2 %) est la seule région française à dépasser l'objectif, suivi de l'Île-de-France (2,9 %), du Languedoc-Roussillon, de Rhône-Alpes et de la Franche-Comté (2,5 %). Le Centre se classe ensuite parmi les régions françaises aux taux les plus élevés.

### Les dépenses de recherche et développement



Source : Eurostat

### Un potentiel élevé de recherche et d'innovation à concrétiser

La région Centre se positionne dans le tiers des régions européennes les plus dynamiques en termes de recherche et d'innovation, que ce soit pour le montant de dépenses en recherche et développement, le nombre de brevets déposés ou la part du personnel de R&D dans le secteur privé. Avec 96 brevets déposés par an en moyenne pour un million d'habitants entre 2000 et 2008 auprès de l'office européen des brevets (dont 10 de haute technologie), près de deux fois plus que la médiane européenne, la région confirme sa capacité d'innovation.

La performance régionale en matière d'innovation et de recherche se manifeste également à travers le nombre d'emplois consacrés à la R&D. Avec 1,2 % de ses emplois occupés par des personnels de R&D, le Centre se situe à la médiane des régions européennes. De plus, la région est bien classée en ce qui concerne la recherche privée. Plus des trois quarts des

dépenses intérieures de recherche et développement de la région proviennent d'entreprises privées. Le personnel de R&D en entreprise représente ainsi 0,7 % de l'emploi total, dont 0,4 % de chercheurs. Parmi les régions comptant plus de 1 % de chercheurs en entreprise dans leurs emplois figurent des régions abritant une capitale ou une ville importante : Copenhague, Helsinki, Stuttgart, Munich, Paris, Vienne, Stockholm, ainsi que Toulouse (Midi-Pyrénées).

En complément des centres de recherche publics (Universités, Inra, CNRS, BRGM...), le potentiel d'innovation des unités de recherche des entreprises régionales est stimulé par la présence de six pôles de compétitivité dans des domaines variés : cosmétique et parfumerie (Cosmetic Valley), sciences et systèmes de l'énergie électrique (S2E2), transformation du caoutchouc (Elastopôle), durabilité de la ressource en eau (Dream), mécanique (Viaméca) et le pôle européen de la céramique, à vocation internationale, et par plusieurs clusters, notamment dans les domaines de l'industrie aéronautique,

de la production pharmaceutique, de l'automobile et des services aux entreprises.

### Une croissance économique ralentie par la crise

Avec un produit intérieur brut (PIB) de 67 milliards d'euros, le Centre appartient au cinquième des régions européennes créant le plus de richesse économique. Toutefois, la croissance annuelle moyenne du PIB régional, 1,6 % entre 2000 et 2008, ne lui permet pas d'atteindre l'objectif de 3 % fixé par la stratégie de Lisbonne, comme plus de la moitié des régions européennes. De plus, la crise économique a fortement impacté l'économie régionale, comme dans le reste de l'Europe : après avoir augmenté de 2,0 % en 2007, le PIB du Centre diminue de 0,8 % en 2008 puis de 3,2 % en 2009. Il croît à nouveau de 2,2 % en 2010 et progresse modérément en 2011.

Les régions n'atteignant pas l'objectif de croissance du PIB entre 2000 et 2008 sont principalement situées en France, en Italie, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Suède, pays qui bénéficient toutefois d'un PIB par habitant élevé. Comme la France, ces pays ont été particulièrement touchés par la crise. Certains pays ont nettement redressé leur économie depuis, comme la Suède et l'Allemagne. Leurs PIB, après avoir diminué d'environ 5 % en 2009, progressent respectivement de 5,5 % et 3,6 % en 2010. D'autres pays ont plus de difficulté à sortir de la crise, tels la Grèce, l'Espagne ou le Portugal. L'économie française s'est rétablie, mais son PIB, qui avait moins diminué que celui de la plupart des pays européens pendant la crise (- 2,7 % en 2009), n'augmente que de 1,4 % en 2010 et de 1,7 % en 2011. Elle reste en deçà de l'objectif de la stratégie de Lisbonne, de même que plusieurs grands pays européens tels l'Espagne, l'Italie, le

Royaume-Uni, le Danemark ou les Pays-Bas. Les pays d'Europe de l'Est ont été très fortement impactés par la crise, avec une contraction du PIB jusqu'à plus de 15 % en 2009, notamment dans les pays baltes. Ces pays avaient cependant connu de très fortes croissances auparavant, et bien qu'ils aient mis un peu plus de temps à sortir de la crise, leurs PIB retrouvent des taux de croissance assez élevés après 2010.

### Une région moyennement riche mais une productivité du travail élevée

Les disparités démographiques et financières entre les pays influent sur la performance économique des régions européennes. En rapportant la richesse créée à la population, le Centre, avec un PIB par habitant de 23 300 SPA (Standard de pouvoir d'achat), se classe un peu en deçà de la médiane européenne. La dispersion du PIB par habitant est très forte au sein des régions européennes : celui du Centre est 3,5 fois inférieur à celui de Londres centre, et 3,5 fois supérieur à celui de plusieurs régions de Bulgarie ou de Roumanie.

En rapportant le PIB au nombre d'emplois utilisés pour le produire, la région Centre se situe un peu au-dessus de la médiane européenne, avec un PIB de 55 900 SPA par emploi. À l'instar d'autres régions françaises, le Centre bénéficie ainsi d'une productivité apparente du travail élevée, grâce à la structure de son tissu productif. En effet, malgré le poids important du secteur non-marchand, la région dispose de nombreuses activités à forte va-

Principaux indicateurs économiques en 2008

	Région Centre	Médiane régions françaises	Médiane régions européennes	Position de la région en Europe <sup>3</sup>
PIB (millions d'euros)	67 213	54 787	33 224	++
PIB (millions de SPA <sup>1</sup> )	59 101	48 174	32 693	+
Taux de croissance annuel moyen du PIB en volume (%)	1,6	1,8	2,6	-
PIB par habitant (SPA)	23 300	23 300	24 100	=
Taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant <sup>2</sup> (%)	2,1	2,3	3,3	--
PIB par emploi (SPA)	55 877	57 018	55 150	=
Revenu primaire des ménages (en SPA par habitant)	18 562	17 690	17 524	+
Revenu disponible net des ménages (en SPA par habitant)	17 202	16 435	15 418	+

<sup>1</sup> Standard de pouvoir d'achat (SPA), indice apparenté à une monnaie permettant la comparaison des pays sans qu'interviennent les différences de prix

<sup>2</sup> Taux de croissance calculé entre 2000 et 2008

<sup>3</sup> Positionnement de la région : ++ très élevé + assez élevé = similaire à la médiane européenne - assez faible -- très faible

Source : Eurostat

### Un indicateur de bien-être pour mesurer la performance économique

Partant du constat que la croissance ne profite pas à tous de la même manière, la commission Stiglitz sur la mesure des performances économiques et du progrès social recommande de compléter le produit intérieur brut par d'autres indicateurs, afin de mesurer le progrès social et le bien-être des individus. Son rapport final, publié en septembre 2009, émet de nombreuses recommandations, axées sur trois thèmes : la prise en compte des ménages dans l'analyse économique, la mesure de la qualité de vie et le développement durable.

Au niveau national, l'Insee a traduit les recommandations du rapport Stiglitz, en adaptant ses enquêtes pour y introduire de nouvelles questions et en réalisant entre

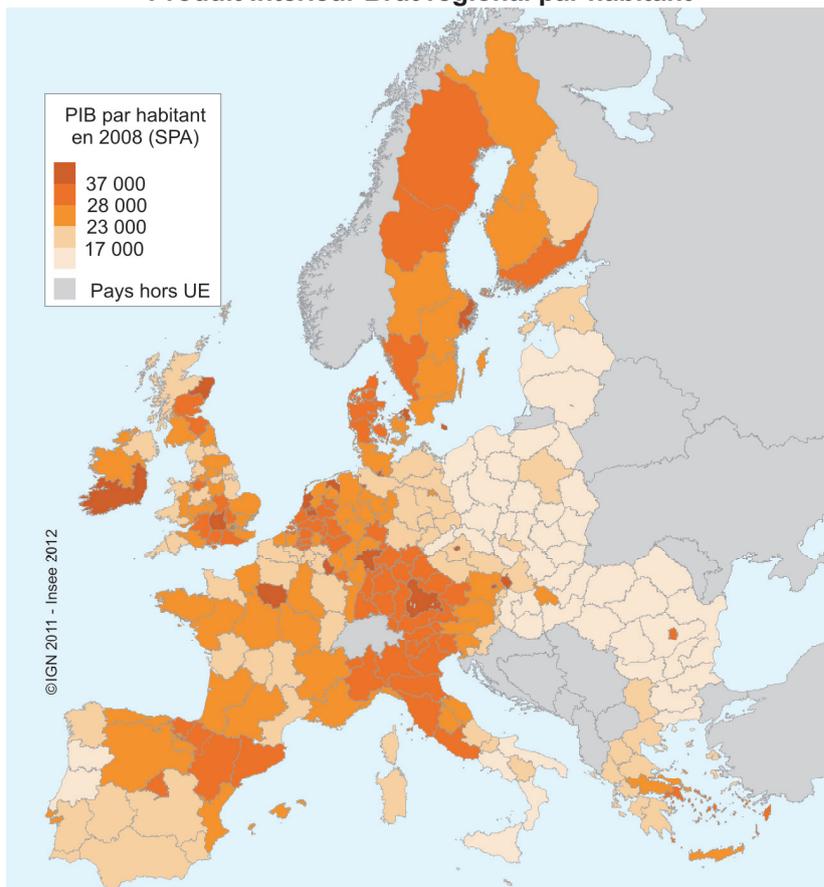
autres des travaux sur la mesure des inégalités de revenus entre les ménages, sur l'appréciation subjective du bien-être ou sur la mise en place d'indicateurs de développement durable. Au niveau européen, l'Insee a joué un rôle moteur dans la mise en œuvre du rapport Stiglitz, en co-pilotant avec Eurostat un groupe de parrainage chargé de traduire les recommandations du rapport en objectifs opérationnels, cohérents avec d'autres initiatives politiques (stratégie Europe 2020, stratégie de développement durable). Ce groupe émet des préconisations pour la statistique européenne sur chacune des parties du rapport, adoptées en novembre 2011 par le Comité du système statistique européen.

leur ajoutée (pharmacie, parfumerie, industrie de l'équipement, services). La composition du tissu productif et le fait qu'un dixième des actifs de la région Centre occupe des emplois en Île-de-France, souvent mieux rémunérés, expliquent également la position favorable de la région en termes de richesse de ses habitants. En effet, avec 17 200 SPA en 2008, le revenu disponible par habitant est nettement supérieur à la médiane des régions européennes (15 400 SPA) et même à celle des régions françaises (16 400 SPA).

### Une tradition industrielle et agricole s'atténuant au profit des services

Avec un peu plus d'un million d'emplois en 2008, la région Centre représente 0,5 % de l'emploi européen et 4,1 % de l'emploi métropolitain. Comparée aux autres régions françaises, le Centre reste très marqué par le poids de son industrie et de son agriculture. En effet, malgré un ralentissement ces dernières années, la région tire encore profit de

### Produit Intérieur Brut régional par habitant



Source : Eurostat

### Positionnement de la région Centre par rapport aux objectifs de la stratégie Europe 2020

La nouvelle stratégie Europe 2020 est centrée sur trois axes :

- **une croissance intelligente** : développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation ;
- **une croissance durable** : promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive ;
- **une croissance inclusive** : encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale.

Huit objectifs quantitatifs couvrant cinq domaines d'action sont proposés pour orienter et évaluer les progrès des pays et des régions de l'Union.

**Note de lecture :**

La position de la région est :

- 😊 Très au-dessus
  - 🙂 Un peu au-dessus
  - 😊 Équivalente
  - 😐 Un peu en-dessous
  - 😞 Très en-dessous
- de la médiane française, européenne ou de l'objectif

La tendance passée d'évolution de l'indicateur est :

- ➔ En augmentation
- ➡ Stable

Domaines	Grands objectifs	Position de la région par rapport		
		aux régions françaises	aux régions européennes	à l'objectif
Emploi	75 % de la population entre 20-64 ans devront avoir un emploi	😊	😊	😐 ➔
Innovation recherche	3 % du PIB devront être consacrés à la R&D	😊	😊	😐 ➡
Cohésion sociale	Limitier les risques de pauvreté ou d'exclusion	😊	😊	😐 ➡
Éducation	Le taux de jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation devra être inférieur à 10 %	😐	😊	😐 ➡
	Au moins 40 % des 30-34 ans devront avoir obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou équivalent	😐	😊	😐 ➔
Environnement	Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport à 1990	😊	😊	😐 ➔
	Accroissement de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie pour atteindre 20 %	😊	😊	😐 ➔
	20 % d'accroissement dans l'efficacité énergétique (approximé par le ratio d'intensité énergétique)	😐	😞	😐 ➔

Source : Eurostat, Insee

## Principaux indicateurs sur l'emploi

nombre et %

	Nombre d'emplois en Région Centre	Évolution des emplois 2000-2008				Répartition des emplois en 2008			
		Région Centre	Médiane régions françaises	Médiane régions européennes	Position de la région <sup>1</sup>	Région Centre	Médiane régions françaises	Médiane régions européennes	Position de la région <sup>1</sup>
<b>Ensemble des emplois</b>	<b>1 055</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>0,9</b>	<b>+</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	
Agriculture, pêche	48	-2,1	-2,1	-1,8	=	4,6	3,4	5,6	-
Industrie (sauf construction)	186	-2,4	-0,3	-0,4	--	17,6	16,0	19,3	-
Construction	78	5,4	2,8	2,1	++	7,4	6,7	8,2	-
Services	744	2,5	2,5	1,8	+	70,5	71,7	66,5	+
<i>dont Commerces, hôtels et restaurants, transport</i>	239	3,3	2,0	1,3	++	22,6	23,1	24,6	-
<i>dont Activités financières, immobilières</i>	134	2,4	3,8	3,9	-	12,7	13,4	12,6	=
<i>dont Administration publique et services collectifs</i>	371	2,3	2,4	1,9	+	35,2	35,3	29,2	+

1 Positionnement de la région : ■ très élevé + assez élevé ■ similaire à la médiane européenne ■ assez faible ■ très faible  
Source : Eurostat

la décentralisation industrielle des années 60, qui lui a permis de développer une industrie diversifiée, orientée vers des technologies modernes (parachimie, caoutchouc, électronique et informatique, automobile et aéronautique). De plus, les riches étendues de la Beauce et de la Champagne Berrichonne lui confèrent une tradition agricole lui permettant d'occuper le premier rang national pour la production de blé et d'oléagineux, le deuxième pour le maïs et le cinquième pour la betterave à sucre.

Toutefois, cette spécificité tend à s'estomper comparativement aux autres régions européennes. L'agriculture et l'industrie, qui regroupent respectivement 4,6 % et 17,6 % des emplois de la région Centre, ont un poids plus important dans l'emploi européen. Certains pays ont en effet une agriculture encore très présente, occupant plus de 10 % des emplois (Roumanie, Pologne, Grèce, Portugal, Lituanie) et les pays de l'Est sont très industrialisés (République Tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Bulgarie, Hongrie, Roumanie). À l'inverse, les services représentent en région Centre une part de l'emploi (70,5 %) plus faible qu'en métropole. Cela est lié en partie à la proximité de l'Île-de-France où se concentrent les emplois tertiaires supérieurs. Le poids des services est toutefois plus important qu'en Europe, notamment grâce à la part de l'emploi public (35,2 %).

### Un développement économique soutenu par le tertiaire

Avec un taux de croissance de l'emploi de 1,5 % en moyenne annuelle entre 2000 et 2008, la région Centre fait partie du quart des régions européennes dont l'emploi a le plus augmenté sur cette période. Équivalente à celle de la France (1,3 %), cette progression est supérieure à celle de l'Union européenne (0,9 %). Si l'emploi s'est développé en région Centre entre 2000 et 2008, c'est particulièrement grâce à la construction (+ 5,4 %), secteur qui a bénéficié de la bulle immobilière des années 2000, et aux services, notamment le commerce (+ 3,3 %). À l'inverse, les emplois ont diminué fortement dans le secteur de l'industrie (- 2,4 %), nettement plus qu'au niveau national ou européen, ainsi que dans l'agriculture (- 2,1 %), dans la même mesure qu'en France et en Europe.

La crise économique a cependant impacté le niveau d'emploi de la région. Après deux fortes baisses en 2008 et 2009, l'emploi salarié repart à la hausse en 2010 et se contracte de nouveau en 2011 (- 0,4 %). L'emploi total diminue également mais de façon moins marquée du fait de la progression des emplois non salariés, stimulés par la création d'auto-entreprises. Entre 2008 et 2010, le repli s'amplifie dans l'industrie et l'agriculture (respectivement - 4,2 % et - 3,6 %), tandis que la construction s'es-

souffle (- 1,1 %) après une forte progression. Seul le secteur des services continue de créer des emplois, mais plus faiblement qu'auparavant (+ 0,9 %).

### Le tourisme, un atout à conforter

Le tourisme représente une ressource économique pour la région, même si elle n'est ni une région littorale, ni une région de haute montagne. Traversée d'est en ouest par la Loire, elle bénéficie néanmoins d'un patrimoine naturel et culturel riche, grâce à ses paysages variés. Les Châteaux de la Loire sont l'un des atouts touristiques majeurs de cette région qui compte aussi quelques unes des plus grandes cathédrales de France. Le Val de Loire, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, est bordé de 400 kilomètres de pistes cyclables aménagées le long de la Loire. Le tourisme occupe près de 30 000 emplois salariés dans la région en 2009, soit 2,7 % de l'ensemble des emplois, contre 4,1 % au niveau national. La capacité d'accueil du Centre est supérieure à la médiane des régions européennes, mais sa situation géographique en fait une région de passage. En effet, malgré un nombre important d'arrivées dans des établissements d'hébergement touristique, la durée moyenne du séjour (1,7 nuitée) est inférieure à la médiane des régions européennes (2,6) et françaises (2,1).

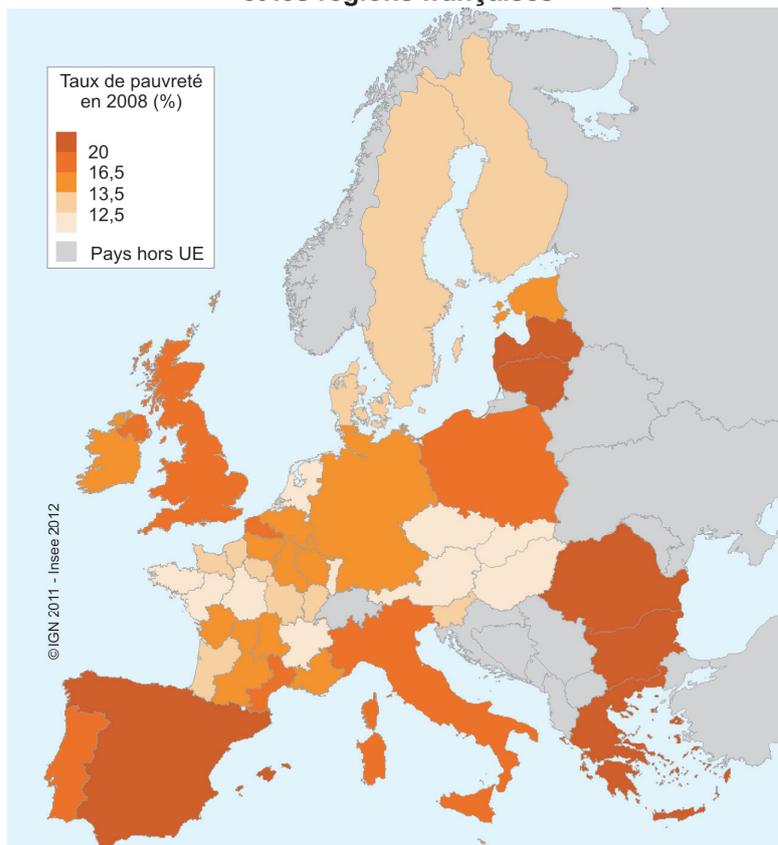
## Des revenus élevés réduisant le risque de pauvreté

La cohésion sociale, définie par la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation, est un autre pilier essentiel de la stratégie Europe 2020.

Le niveau de revenu disponible constitue un premier indicateur de cohésion sociale. Les habitants de la région Centre bénéficient d'un revenu disponible nettement supérieur à la médiane des régions européennes. Le Centre appartient ainsi aux 30 % des régions dont les habitants ont les revenus les plus élevés. Les disparités sont fortes au sein de l'Union : le revenu disponible varie dans une proportion de 1 (régions de Roumanie et de Bulgarie) à 7 (Londres centre, Hambourg). La dispersion des revenus est moins importante entre les régions françaises, variant de 15 000 SPA dans le Nord-Pas-de-Calais à 21 000 SPA en Île-de-France. Après celle-ci, le Centre fait partie des régions françaises dont le revenu disponible par habitant est le plus élevé (un peu plus de 17 000 SPA), avec Rhône-Alpes et la Bourgogne. Toutefois, la région connaît des disparités importantes entre ses départements. Les habitants du Loiret et de l'Eure-et-Loir, qui bénéficient de la proximité de l'Île-de-France, disposent de revenus supérieurs de 20 % en moyenne à ceux des habitants du sud de la région, notamment du Cher et de l'Indre.

Un des objectifs majeurs de la stratégie Europe 2020 en termes de cohésion sociale est de réduire la pauvreté et l'exclusion. Avec un taux de pauvreté de 12,9 % en 2009, la France est le 7<sup>e</sup> pays de l'Union européenne avec le moins de personnes en situation de pauvreté. Grâce à son système de protection sociale et ses minima sociaux, elle devance des grands pays européens comme l'Allemagne (15,5 %), le Royaume-Uni (17,3 %) ou l'Espagne (19,5 %). Avec un taux de pauvreté de 11,8 %, le Centre fait partie des quatre régions françaises les moins affectées, derrière la Bretagne, les Pays de la Loire et l'Alsace (11,2 %).

## Taux de pauvreté dans les pays européens et les régions françaises



Source : Eurostat ; Insee

## Des conditions d'emploi limitant le risque d'exclusion

Les personnes vivant dans des ménages avec une faible intensité de travail (dont les adultes ont occupé moins de 20 % de leur potentiel de travail au cours de l'année) représentent 8,3 % de la population française, contre 9 % dans l'Union européenne. La France se classe ainsi au 9<sup>e</sup> rang des pays européens, derrière des pays tels que l'Irlande (19,8 %), le Royaume-Uni (12,6 %), la Belgique (12,3 %), la Hongrie (11,3 %) et l'Allemagne (10,8 %). En France métropolitaine, 8,2 % des salariés ont travaillé

moins de 90 jours dans l'année, moins d'un quart de leur potentiel de travail. Avec seulement 7,0 % de salariés dans cette situation, le Centre se classe troisième parmi les régions françaises, juste derrière l'Alsace et la Haute-Normandie. L'intensité de travail peut également être appréhendée par le nombre de personnes en faible temps partiel : 2,5 % des salariés sont concernés en métropole, contre 2,0 % en région Centre, le taux le plus bas après la Corse (1,7 %), à égalité avec l'Alsace, la Franche-Comté, le Limousin, et Poitou-Charentes. Cela tient en partie au fait que la région compte

### Principaux indicateurs de cohésion sociale

	Région Centre	France	Union européenne	Position de la région en Europe <sup>1</sup>
Revenu primaire des ménages (en SPA par habitant, 2008)	18 562	17 690	17 524	+
Revenu disponible net des ménages (en SPA par habitant, 2008)	17 202	16 435	15 418	+
Personnes en risque de pauvreté après transferts sociaux (% , 2009)	11,8	12,9	16,3	++
Personnes à faible intensité de travail (% , 2009)	7,0	8,3	9,0	++
Taux de chômage de longue durée (% , 2010)	2,8	4,0	3,8	+

1 Positionnement de la région : ++ très élevé + assez élevé - similaire à la médiane européenne - assez faible - très faible  
Source : Eurostat

peu d'activités de services très précieuses et davantage d'activités industrielles et de construction, où le recours au temps partiel est moins fréquent, même si l'intérim y est assez développé.

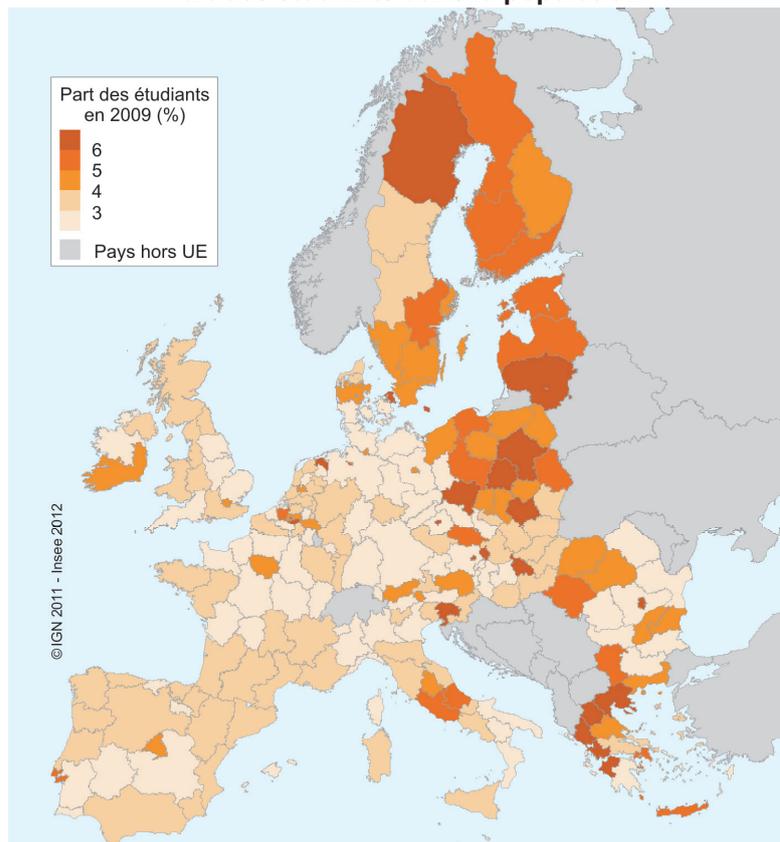
La part des chômeurs de longue durée figure parmi les indicateurs de cohésion sociale retenus par la stratégie de Lisbonne. Avec un taux de chômage de longue durée de 2,8 %, la région Centre se situe sous les valeurs française (4,0 %) et européenne (3,8 %). Les situations en matière de chômage de longue durée sont diverses - de moins de 1 % dans des régions d'Autriche, des Pays-Bas ou de Finlande, jusqu'à plus de 8 % dans des régions de Slovaquie, d'Estonie ou de Belgique - et restent surtout liées au niveau de chômage global, lui-même relativement faible dans le Centre.

### Une offre de santé à conforter face aux enjeux du vieillissement

Le Centre est l'une des régions les plus âgées d'Europe, se situant au 31<sup>e</sup> rang sur 262 régions européennes pour sa part de plus de 80 ans. Le vieillissement de la population va s'accroître dans les années à venir. L'adéquation de l'offre de soins pour une population confrontée à un vieillissement prononcé est un enjeu majeur de cohésion sociale. La situation de la région Centre apparaît assez contrastée. La densité de médecins, généralistes ou spécialistes, y est très faible. Avec 264 médecins et 47 dentistes en activité pour 100 000 habitants, elle fait partie des régions françaises les moins bien dotées en personnel de santé, et du quart des régions européennes ayant le moins de médecins par habitant.

À l'inverse, le Centre est assez bien doté en structures médicales, à l'image de la France. La capacité d'accueil dans les hôpitaux régionaux est de près de 700 lits pour 100 000 habitants, ce qui la classe parmi les 30 % des régions européennes et la moitié des régions françaises les mieux équipées. Avec 114 pharmaciens pour 100 000 habitants, la région, comme le reste de la métropole, est

### Part des étudiants dans la population



Source : Eurostat

nettement au-dessus de la moyenne européenne. Il existe toutefois des disparités importantes au sein de la région, les territoires les plus ruraux étant confrontés à des temps d'accès aux hôpitaux élevés. L'enjeu pour les pouvoirs publics régionaux sera de maintenir une bonne accessibilité aux services de santé pour l'ensemble de la population.

### Des progrès importants à réaliser dans le domaine de l'éducation

Un des objectifs de la stratégie Europe 2020 est d'amener à moins de 10 % le taux de jeunes ayant quitté prématurément le système éducatif

et de formation. La France est encore assez loin de cet objectif, avec un taux de 12,8 % en 2010, contre 14,1 % en Europe. Elle est le 10<sup>e</sup> pays d'Europe le plus touché par le décrochage scolaire. Parmi les régions françaises, le Centre est la 9<sup>e</sup> région française comptant le plus de personnes de 18-24 ans faiblement diplômées (sans diplôme, avec un BEPC ou un brevet des collèges), 2 points au-dessus de la valeur française. Le taux national de décrochage scolaire a tendance à diminuer depuis dix ans, mais trop faiblement pour espérer atteindre l'objectif de 10 % en 2020.

### Principaux indicateurs d'offre de santé en 2008

Pour 100 000 habitants

	Région Centre	France	Union européenne	Position de la région en Europe <sup>1</sup>
Nombre de médecins (libéraux et salariés)	264	330	335	-
Nombre de dentistes	47	65	67	-
Nombre d'infirmiers et sages-femmes	632	788	711	-
Nombre de pharmaciens	114	116	88	+
Nombre de lits d'hôpital	668	684	522	+

<sup>1</sup> Positionnement de la région : ■ très élevé ■ assez élevé ■ similaire à la médiane européenne ■ assez faible ■ très faible  
Source : Eurostat

En 2009, la part d'étudiants du supérieur dans la population régionale est de 2,2 %, contre 3,4 % en France et 3,9 % en Europe. Le Centre figure dans les 15 % des régions européennes ayant le moins d'étudiants dans sa population, comme les autres régions du grand bassin parisien. Du fait de la proximité de l'Île-de-France, les étudiants quittent ces régions pour y poursuivre leurs études. De plus, le nombre d'étudiants de la région diminue légèrement d'année en année. Entre 2008 et 2009, il baisse de 1,8 %, alors qu'il est relativement stable en France métropolitaine et qu'il augmente en Europe. Afin d'enrayer cette tendance, un pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) a été constitué. Son objectif est de renforcer l'attractivité des pôles universitaires en rapprochant les principaux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche - universités, écoles supérieures, centres hospitaliers - tout en améliorant les conditions de vie et de travail des étudiants.

Un autre défi pour la région est de retenir les étudiants formés sur le territoire, au moment de l'accès au premier emploi. Un des objectifs de la stratégie Europe 2020 est qu'au moins 40 % de la population des 30-34 ans soient diplômés de l'enseignement supérieur. La France atteint cet objectif dès 2010, avec un taux de 43,5 %, supérieur de 10 points à la moyenne européenne. Toutefois, le résultat national est tiré par celui de l'Île-de-France (52,6 %), les régions limitrophes de l'Île-de-France ayant un taux de seulement 37,9 %. Avec 37,2 % en 2008, la région Centre a des difficultés à retenir ses jeunes diplômés. Elle est pénalisée par la proximité de l'Île-de-France, où les jeunes diplômés ont plus de facilité à trouver un premier emploi.

### Des objectifs environnementaux ambitieux

La stratégie Europe 2020 réaffirme la lutte contre le changement climatique comme l'une des priorités de l'Union européenne avec les objectifs dits « 20/20/20 » : réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20 % par rapport aux niveaux de 1990 ; faire passer à 20 %

la part des sources d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie ; s'acheminer vers une augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique.

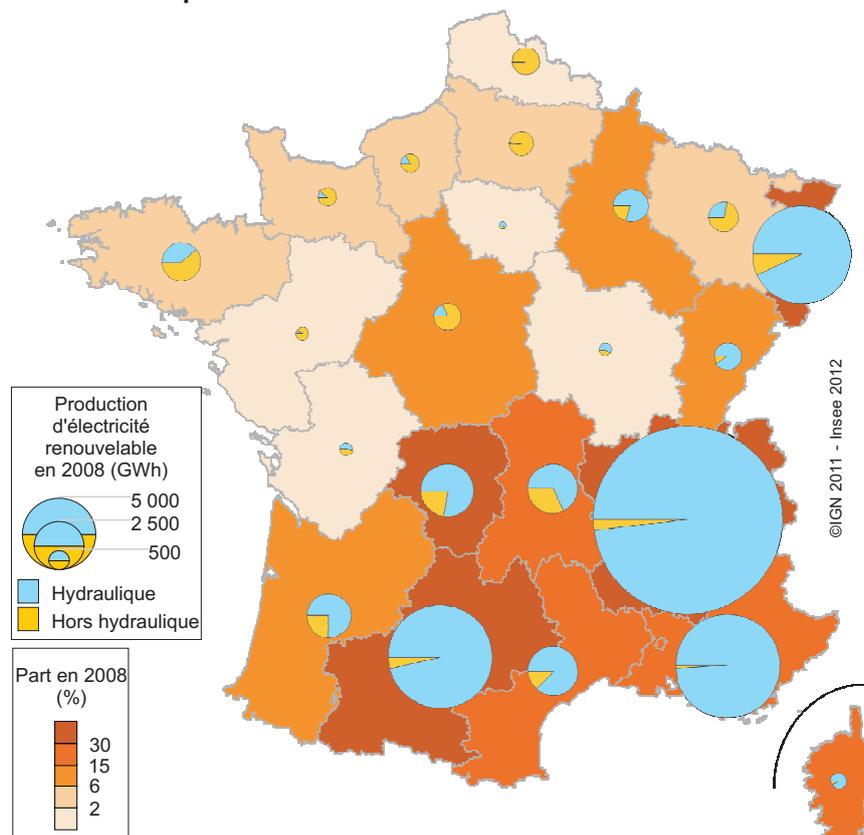
Les lois issues du Grenelle de l'environnement confirment « l'engagement de la France à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050, en les réduisant de 3 % par an en moyenne ». Un objectif intermédiaire de réduction des émissions de GES à 20 % en 2020 est fixé, cet objectif minimal étant porté à 30 % si des accords internationaux permettent de partager un objectif plus important. Pour impliquer les régions, la loi Grenelle 2 renforce la territorialisation des politiques climatiques en créant les schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE). La Région Centre se fixe, dans son plan climat énergie régional (PCER), partie intégrante de son schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), un objectif de réduction des GES de 40 % d'ici 2020.

Entre 1990 et 2009, la France a réduit ses émissions de GES de 8 %. Poursuivre sur cette tendance ne suffira pas à atteindre l'objectif de réduction de 20 %. La France fait certes partie des 19 pays européens ayant réduit leurs émissions de GES, mais de façon encore très limitée, inférieure à la moyenne européenne (- 17 %). Dans la région Centre, le pouvoir de réchauffement global (PRG), qui mesure la contribution des émissions de gaz à effet de serre au réchauffement climatique, est de 27,1 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> pour une moyenne nationale de 29,5 millions de tonnes. Avec 11 tonnes de CO<sub>2</sub> émis par habitant, le Centre est la 6<sup>e</sup> région française avec le PRG par habitant le plus faible.

### Développer les énergies renouvelables et réduire l'intensité énergétique

Le deuxième objectif de la stratégie en matière d'environnement est d'atteindre 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie. La production française d'énergie renouvelable

Production régionale d'électricité renouvelable et part dans la consommation finale d'électricité



©IGN 2011 - Insee 2012

représente 12,3 % de la consommation finale d'énergie en 2009, proche de la moyenne européenne (11,7 %). La France doit encore produire des efforts dans ce domaine, d'autant qu'elle s'est fixé un objectif plus élevé, avec une cible de 23 % d'énergies renouvelables en 2020. La France est le 12<sup>e</sup> pays européen avec le plus fort taux d'énergie renouvelable dans sa consommation, loin derrière la Suède (47,3 %), la Lettonie (34,3 %) ou la Finlande (30,3 %). Elle devance toutefois la plupart des grands pays européens, comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou le Royaume-Uni.

En ne considérant que la production d'électricité renouvelable dans la consommation finale d'électricité, la part nationale s'établit à 17,7 % en 2008. Il existe cependant des différences très importantes entre les régions françaises, compte tenu de la diversité de leurs ressources naturelles et de leur exploitation. Dans le Centre, la part d'électricité renouvelable dans la consommation est nettement inférieure à la moyenne métropolitaine (6,1 %). Cela s'explique en premier lieu par le fait que la production d'électricité renouvelable est largement dominée par la production hydraulique (88 % en 2008), très faible en région Centre. La production nationale est assurée à 82 % par quatre régions : Rhône-Alpes,

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées et Alsace. En revanche, le Centre est très bien placé en termes de production éolienne, se classant au 3<sup>e</sup> rang national en 2010, derrière la Picardie et la Champagne-Ardenne. Elle enregistre la plus forte progression d'électricité renouvelable hors hydraulique des régions françaises, faisant passer sa part d'électricité renouvelable de 1,7 % en 2005 à 6,1 % en 2008 grâce notamment au développement de l'éolien. Le faible taux d'électricité renouvelable de la région s'explique également par son industrialisation importante, qui induit une consommation électrique élevée. Par ailleurs, 98 % de la production électrique régionale est d'origine nucléaire, la région fournissant près de 20 % de la production nationale. Le plan climat énergie régional propose des pistes afin d'exploiter le potentiel d'énergies renouvelables de la région, avec des objectifs élevés de développement de la filière éolienne, du solaire thermique et photovoltaïque entre autres.

Le développement de la production d'énergies renouvelables doit s'accompagner d'une diminution de la consommation d'énergie, afin d'atteindre le troisième objectif de la stratégie Europe 2020 : réduire de 20 % l'intensité énergétique (consommation intérieure brute d'énergie rapportée au PIB). La France a

réduit de 14 % son intensité énergétique entre 1990 et 2009, moins que la moyenne européenne (21 %). Bien qu'elle soit le 4<sup>e</sup> pays à avoir le moins réduit son intensité énergétique, devant l'Italie (7 %), l'Autriche et l'Espagne (13 %), elle semble en bonne voie pour atteindre l'objectif en 2020. Les pays de l'Est récemment entrés dans l'Union ont les plus forts taux de réduction du fait de la forte augmentation de leur PIB, le plus élevé étant la Lituanie (76 %). Sur la même période, la région Centre a également diminué son intensité énergétique de 4 points de moins qu'au niveau national. Elle appartient à la moitié des régions françaises ayant le moins réduit leur intensité énergétique, mais en poursuivant sur cette tendance, il est très probable que l'objectif soit atteint en 2020. ♦



[www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu)

## Pour comprendre ces résultats

### Méthodologie

Cette étude porte sur 262 des 271 régions européennes de niveau NUTS 2. Neuf régions ont été exclues de l'analyse, faute de disponibilité d'un grand nombre de données : les sept régions « ultra-périphériques » (Guadeloupe, Guyane, Réunion, Martinique, Açores, Madère et Canaries) et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Selon les données disponibles, certains indicateurs sont établis sur un nombre inférieur de régions.

La **nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS)** a été introduite par Eurostat il y a plus de trente ans dans le but de disposer d'un schéma unique et cohérent de répartition territoriale pour l'établissement des statistiques régionales de l'Union européenne. Cette nomenclature divise chaque État membre selon plusieurs niveaux territoriaux, en privilégiant si possible le découpage institutionnel. La NUTS actuelle subdivise le territoire de l'Union européenne en 97

régions de niveau NUTS 1, en 271 régions de niveau NUTS 2 et en 1 303 régions de niveau NUTS 3. Le niveau NUTS 2 constitue le niveau généralement utilisé par les états membres pour la mise en œuvre de leurs politiques régionales. C'est le niveau d'analyse retenu dans cette étude qui reprend le découpage administratif français en régions.

Cette étude est réalisée à partir de la **base de données de statistiques régionales harmonisées d'Eurostat**. Eurostat est une direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire. Elle a pour rôle de produire les statistiques officielles de l'Union européenne, principalement en collectant, harmonisant et agrégeant les données publiées par les instituts nationaux de statistiques des pays membres de l'UE, des pays candidats à l'adhésion et des pays de l'AELE.

## Pour comprendre ces résultats

### Définitions

**Médiane** : valeur qui partage les régions en deux parts égales.

**Taux d'emploi** : rapport entre le nombre d'actifs occupés d'une classe d'âge donnée et la population totale de cette classe d'âge.

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) d'une classe d'âge donnée et l'ensemble de la population correspondante.

**Taux de chômage** : part des personnes au chômage dans la population active.

**Taux de chômage de longue durée** : proportion de chômeurs de longue durée (12 mois ou plus) dans l'ensemble des actifs.

**Dépenses intérieures de recherche et développement (DIRD)** : correspond aux travaux de recherche et développement exécutés par les administrations et les entreprises sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds.

**Produit intérieur brut (PIB)** : indicateur de la production d'un pays ou d'une région. Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminué de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production.

**PIB en SPA (standards de pouvoir d'achat)** : permet d'éliminer les différences de niveaux de prix entre les pays.

**PIB par habitant** : rapporte le PIB à la population. Il permet de comparer des économies et des régions présentant d'importantes différences en taille absolue.

**PIB par emploi** : rapporte le PIB au nombre d'emplois.

**Emplois tertiaires supérieurs** : secteur "quaternaire" qui regroupe les activités modernes et hautement qualifiées comme les communications, l'information, l'enseignement, la recherche-développement, etc.

**Revenu disponible des ménages** : solde du revenu primaire et de la redistribution des revenus en espèces. Ces opérations

couvrent les cotisations sociales payées, les prestations sociales reçues, les impôts courants sur le revenu et le patrimoine payés ainsi que les autres transferts courants.

**Taux de pauvreté** : correspond à la proportion de personnes dont le revenu disponible est inférieur au seuil de pauvreté, égal à 60 % de la médiane des revenus disponibles.

**Personnes vivant dans des ménages à faible intensité de travail** : personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages dans lesquels les adultes ont travaillé moins de 20 % de leur potentiel de travail total au cours de l'année écoulée.

**Faible temps partiel** : déterminé à partir des distributions de durée journalière de travail suivant le secteur d'activité et la taille de l'établissement. Il correspond en moyenne à moins de 15 heures travaillées par semaine.

**Taux de jeunes ayant quitté prématurément l'éducation ou la formation** : correspond à la proportion de personnes de 18 à 24 ans ne suivant ni études ni formation et dont le niveau d'étude ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur : niveau 1, 2 ou 3C de la classification internationale type de l'éducation (CITE). Cela correspond en France aux personnes non diplômées, titulaires d'un brevet des collèges ou ayant suivi une formation secondaire partielle sans obtention d'un diplôme.

**Gaz à effet de serre** : émanation naturelle ou industrielle qui contribue au réchauffement de la planète en modifiant l'atmosphère. Les principaux gaz responsables de l'effet de serre, dont les émissions sont encadrées par le protocole de Kyoto, sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), l'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O), et les gaz fluorés (HFC, PFC et SF<sub>6</sub>). Les émissions de ces six gaz sont pondérées.

**Pouvoir de réchauffement global** : indicateur qui vise à regrouper sous une seule valeur l'effet additionné de toutes les substances contribuant à l'accroissement de l'effet de serre. Conventionnellement, on se limite pour l'instant aux gaz à effet de serre (GES) directs c'est à dire aux six gaz (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O, CFC, HFC, SF<sub>6</sub>) pris en compte dans le protocole de Kyoto.

**Énergies renouvelables** : énergie provenant de ressources que la nature renouvelle en permanence (eau, vent, soleil, matières organiques, chaleur de la Terre). Incluent l'énergie d'origine solaire, éolienne, hydraulique, géothermique, ainsi que le bois de chauffage, les résidus de récolte, les biogaz, les biocarburants, les déchets urbains ou industriels et les pompes à chaleur.

**Intensité énergétique** : ratio entre la consommation intérieure brute d'énergie et le produit intérieur brut (PIB) pour une année civile donnée. Il mesure la consommation d'énergie d'une économie et son efficacité énergétique globale.

**Consommation intérieure brute d'énergie** : ensemble des quantités d'énergie électrique mises à disposition de la consommation française (production nette + importation - exportation) et qui ont été consommées d'une part par les usagers, d'autre part par les pertes dans les réseaux de transport et de distribution.

**Consommation finale d'énergie** : Quantité d'énergie disponible pour l'utilisateur final, nette des pertes de distribution (exemple : pertes en lignes électriques), de tous les secteurs de l'économie, à l'exception des quantités consommées par les producteurs et transformateurs d'énergie (exemple : consommation propre d'une raffinerie). La consommation finale énergétique exclut les énergies utilisées en tant que matière première (dans la pétrochimie notamment).

#### Directeur de la publication

Dominique Perrin

#### Coordination des études

Olivier Aguer

#### Équipe de projet

Claire Formont  
Chrystel Scribe

#### Rédaction en chef

Philippe Calatayud  
Danielle Malody

#### Maquettiste / Webmestre

Christian Leguay / Yves Dupuis

#### Relations médias

Martine Blouin

### Pour en savoir plus

Annuaire statistique 2010, Eurostat, Commission européenne.

Investir dans l'avenir de l'Europe, cinquième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale, Commission européenne, novembre 2010.

Indicateurs de développement durable pour les territoires, SOeS, Études & Documents n°57, novembre 2011.

<http://insee.fr/fr/regions/centre>, publications

#### Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre  
131 rue du faubourg Banner  
45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

[www.insee.fr/centre](http://www.insee.fr/centre)

Exemplaire non destiné à la vente - ISSN n° 0986-976X - © Insee 2012